

# vers une société autogestionnaire

par Yves BARON

**35 heures - tout de suite - pour améliorer la situation de l'emploi, 30 heures - demain - pour réorganiser le travail et conquérir le temps libre**

**V**IVRE pour travailler ou travailler pour vivre, c'est effectivement le dilemme. Etre productiviste ou ne pas l'être, c'est toute la différence entre la gauche traditionnelle et la gauche différente qu'incarne le PSU.

Le programme commun était fait pour gérer la croissance et en répartir les fruits. Avec la crise, la croissance s'est évanouie : en 1981, le taux de croissance de l'économie française se situera entre 0 et 1 %. Mais PS et PCF sont nostalgiques de ces fameuses années soixante. Tous deux espèrent une croissance de l'ordre de 5 % (4,5 % exactement pour le PCF) pour recréer le plein emploi. Mais aucun des deux n'est capable de dire comment il peut y parvenir. Le PCF pousse d'ailleurs plus loin la supercherie politique en affirmant — là encore sans aucune démonstration — qu'on peut créer 500 000 emplois par an en produisant plus, en produisant français.

Le PCF a raison de dire qu'il faut créer 500 000 emplois par an, et beaucoup d'écologistes feraient bien de ne pas oublier cet objectif. On le peut ? Oui... à condition de ne pas suivre ses recommandations, à condition de

réduire massivement le temps de travail, de casser la hiérarchie des revenus, de faire vivre les régions. Ce sont là les trois propositions essentielles du PSU pour une économie différente, alternative. C'est à partir d'elle qu'une dynamique de remise en cause plus profonde (que produire ? comment ? quels rapports internationaux ?) peut s'instaurer !

## un objectif : les 30 heures

Le passage aux 30 heures doit être l'objectif du prochain septennat. Nous demandons les 35 heures tout de suite. Même les petites entreprises, celles qui sont en difficulté, doivent y parvenir. Tout cela doit se négocier branche par branche. Mais, pour contraindre celles qui sont récalcitrantes, la durée légale devra être ramenée à 35 heures au plus tard à la fin 1983, avec simultanément la suppression des heures supplémentaires. Mais il faut voir plus loin, viser dès maintenant les 30 heures, et cela pour deux raisons essentielles.

D'une part, si rien n'est fait, il y aura 3 millions de chômeurs à la fin du prochain septennat. L'heure n'est donc pas aux demi-mesures. Les travaux du VIII<sup>e</sup> Plan ont montré que les

35 heures pouvaient créer un million d'emplois. Les 30 heures ne sont donc pas du luxe...

D'autre part, les 35 heures ne permettent guère d'innover en matière d'organisation du travail. En effet, la réduction du temps de travail ne doit pas se traduire par une moindre utilisation des machines, sinon elle serait inefficace. Il faut donc revoir les horaires, inventer des horaires alternants : bien sûr la 5<sup>e</sup> équipe (c'est-à-dire 33,30 heures) là où il y a 4 équipes, mais aussi une demi-journée libre par semaine prise à tour de rôle, ou le passage à deux équipes de jour de 6 heures (soit  $5 \times 6 = 30$  heures). Dans cette optique, les 35 h ne seront qu'un point de passage. Par contre, comme les 40 heures, les 30 heures marqueront une nouvelle étape.

Une telle réduction est réaliste, à deux conditions : que l'Etat intervienne pour appuyer les créations d'emplois (en baissant temporairement les cotisations sociales pour les nouveaux embauchés, en répartissant mieux celles-ci pour ne plus défavoriser les entreprises de main d'œuvre) ; que la hiérarchie des salaires et des revenus soit remise en cause : pas ques-



PRÉSIDENTIELLES PRÉSIDENTIELLES PRÉSIDENTIELLES PRÉSIDENTIELLES PRÉSIDENTIELLES PRÉSIDENTIELLES PRÉSIDENTIE

### **POUR COMBATTRE LES INÉGALITÉS ET LES PRIVILÈGES**

- Les dispositions fiscales qui avantagent les catégories sociales les plus aisées doivent être supprimées (modification du barème de l'impôt sur les revenus par la progressivité intégrale ; application séparée aux adultes d'un même ménage ; neutralité du système fiscal à l'égard du mode de regroupement choisi par les individus ; prise en compte des revenus réels des catégories non-salariées ; publicité des tarifs dans les professions libérales).
- Les mesures qui limitent l'accès aux services publics essentiels doivent être levées et le démantèle-

ment des services publics : transports, PTT, etc., interrompu.

- Un nouveau système de distribution des revenus doit être pensé :
  - plafonnement immédiat des salaires supérieurs à 10 fois le SMIC,
  - engagement de négociations collectives en vue d'un programme de réduction de l'éventail des salaires à 5 fois le SMIC sur 10 ans et refonte de la grille des salaires avec pour objectif prioritaire la suppression des disparités entre femmes et hommes,
  - création d'un revenu minimum garanti pour toutes les catégories socioprofessionnelles, les retraités et les chômeurs.
- Une répartition plus juste des terres agricoles donnant les moyens

financiers aux SAFER de louer les terres plutôt que de les revendre doit être élaborée.

- La gratuité des soins doit et peut être instaurée immédiatement, les personnels de santé étant rémunérés à la fonction. Les travailleurs de la Sécurité sociale seront alors recyclés dans des structures de soins et d'aide au maintien à domicile des malades, infirmes ou personnes âgées.
- Les conditions de l'existence quotidienne doivent être contrôlées par l'application du droit syndical et des négociations collectives aux domaines du logement, du cadre de vie, des prix et de la consommation.

présidentielles présidentielles présidentielles présidentielles présidentielles présidentielles présidentielles présidentielles présidentielles présidentielles



**Saint-Laurent-Les-Eaux.** Une centrale PWR de 2X970 Mwe - Photo M.Bros

